LE SENS DU SPORT

LES FEMMES DANS LE SPORT



ÉTIENNE LABRUNIE ET OLIVIER VILLEPREUX

ACTES SUD JUNIOR

Longtemps, les femmes ont été tenues à l'écart des sports officiels, jugés peu seyants pour le "sexe faible". L'évolution de la société leur a permis d'accéder à ces bastions masculins, non sans difficultés. Car le sport féminin soulève de manière cruciale la question de l'émancipation des femmes et de leur corps. Cet essai explore les frontières entre les genres, les notions de mixité, de féminité, et montre que le sport offre aux femmes une voie d'accomplissement personnel.

Un essai passionnant pour les passionnés de sport (et les autres).

www.actes-sud-junior.fr

LES FEMMES DANS LE SPORT

ACTES SUD JUNIOR

Agence pour l'Éducation par le Sport

ÉTIENNE **LABRUNIE** ET OLIVIER **VILLEPREUX**

LES FEMMES DANS LE SPORT

"Une olympiade femelle serait impratique,
inintéressante, inesthétique et, ne craignons
pas d'ajouter, incorrecte."
Pierre de Coubertin

ACTES SUD JUNIOR

Agence pour l'Education par le Sport

LE SENS DU SPORT

une collection dirigée par Jean-Philippe Acensi
et Olivier Villepreux

DANS LA MÊME COLLECTION :

Sports alternatifs, sports d'aujourd'hui
Football made in Afrique

Créée en 1996, **l'Agence pour l'éducation par le sport** est une organisation militante en réseau qui s'est fixé pour mission d'aider les personnes à se faire une place dans la société, de construire de nouvelles formes de savoir dans l'éducation par le sport partageables avec d'autres secteurs, de développer la reconnaissance du sport éducatif, social et citoyen.
contact@apels.org

Éditrice : Isabelle Péhourticq
Maquette : Christelle Grossin
© Actes Sud, APELS, 2010 • ISBN 978-2-330-01178-9
Loi 49-956 du 16 juillet 1949
sur les publications destinées à la jeunesse

www.actes-sud-junior.fr
www.apels.org

Chapitre 1

Histoire

L'histoire du sport féminin est intimement liée à l'évolution, à travers les époques, du statut, de la place et de l'image de la femme dans la société. Or, le contexte d'une époque est indissociable des avancées significatives, lorsqu'elles se produisent, en matière de droit des femmes. Il faut aussi tenir compte du courage et de l'abnégation de quelques pionnières. D'un autre côté, il est indéniable que le sport joue son rôle dans l'évolution de l'image de la femme et, dans une certaine mesure, participe à la lente et nécessaire reconnaissance des droits de cette dernière. Une plongée dans l'histoire du sport féminin et de sa pratique permet en tout cas de mieux comprendre un sujet complexe.

L'Antiquité

Dans la mythologie, Diane est sans doute la première sportive. La déesse, sœur d'Apollon, est armée d'un arc par Jupiter. La reine des bois suscite le respect chez les hommes et son caractère présage des attitudes ou des discours d'athlètes femmes du XXe siècle : elle rejette le mariage, désire rester vierge et se montre sévère, parfois cruelle, envers les hommes. Elle qui oscille entre la sauvagerie et la civilisation s'éprendra néanmoins d'un garçon, mais pas n'importe lequel : Endymion, petit-fils de Jupiter, roi de l'Olympe… Il a hérité de la jeunesse éternelle. Un mythe après lequel courent de nombreux sportifs, prolongeant leur enfance dans des activités physiques ludiques.

Revenons sur terre : peu de choses sont évoquées sur le sport féminin dans les livres d'histoire. Chercher une trace de pratique sportive dans l'Antiquité, par exemple, relève de l'enquête minutieuse. *Le Grand Livre du sport féminin* propose néanmoins une chronologie qui débute au IVe siècle avant J.-C. : "Cynisca, fille d'Archidamus (469-427), roi de Sparte, est la première femme à triompher aux Jeux olympiques dans la course de chars attelés à quatre chevaux." Dans l'ancienne Égypte, on croit savoir que la pratique de certains sports comme l'équitation était ouverte aux femmes.

En Grèce aussi, les femmes pouvaient participer aux Jeux olympiques si elles étaient propriétaires de chevaux. En principe, tous les citoyens pouvaient participer aux Jeux, “mais aucune femme mariée, sous peine de mort”, n’y était autorisée. La précision et la sentence sont de taille. On peut déjà y discerner une ségrégation qui se codifie peu à peu. “La Grèce a envisagé fragmentairement le problème du sport féminin. Elle est loin de l’avoir solutionné”, écrit Marie-Thérèse Eyquem*, femme politique et théoricienne du sport féminin.

La Révolution française

La Révolution française est un événement décisif dans l’avancée des droits de la femme, malgré d’immenses difficultés. L’histoire de Marie Gouze (Aubry), dite Olympe de Gouges, l’illustre parfaitement. Cette écrivaine de romans et de pièces de théâtre, née en 1748 à Montauban, réclame en 1791 l’émancipation des femmes avec la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. “Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l’univers ; reconnais tes droits”, peut-on lire en “postambule” de cette déclaration. Olympe de Gouges est guillotinée deux ans plus

*Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, Paris J, Susse éditeur, 1944.

tard, en 1793, officiellement pour avoir pris la défense de Louis XVI. Il n'en demeure pas moins qu'une brèche est ouverte. Et bon nombre de femmes vont s'y engouffrer. Le sport (et la pratique sportive) devient alors plus que jamais un acte revendicatif pour tenter de faire évoluer la condition féminine. Ainsi, elles sont nombreuses à violer l'interdit et, travesties ou pas, à s'adonner à leur sport favori.

D'authentiques championnes réalisent d'ailleurs de magnifiques exploits. Le 10 novembre 1798, par exemple, Jeanne Garnerin est la première femme à sauter en parachute (à partir d'une montgolfière). Une histoire de famille pour cette jeune femme mariée à André-Jacques Garnerin, qui n'est autre que l'inventeur du parachute. Entre 1815 et 1836, c'est d'ailleurs leur nièce, Élisa Garnerin, qui établit les premiers records du parachutisme féminin. Pour sa part, Marie Paradis aime tutoyer les cimes : elle est la première femme à atteindre le sommet du mont Blanc le 14 juillet 1808.

À travers ces prouesses extrêmement dangereuses, la femme prouve qu'elle peut être l'égale de l'homme. De quoi réveiller les plus anciens conservatismes et susciter une réaction officielle. On peut ainsi citer l'ordonnance du 16 brumaire an IX (7 novembre 1800) : "Toute femme désirant s'habiller en homme (…) devra se présenter à la Préfecture de police pour en obtenir l'autorisation (…). Toute femme trouvée travestie qui ne se sera